

Demande de subvention pour des congrès

Vous devez vous identifier [sur cette page](#) pour accéder au formulaire.

Les doctorants, adhérents au Club Lyonnais de Chromatographie, peuvent demander une aide au Club pour leur participation à des congrès. La subvention (**sur facture**) peut atteindre 400 euros pour un congrès national et 600 euros pour un congrès international. Elle est octroyée au laboratoire d'accueil (ou à l'étudiant). Le conseil d'administration du Club examine la recevabilité des demandes.

Les conditions d'attribution sont les suivantes :

- Une communication (orale ou par affiche) a été acceptée par le comité scientifique du congrès.
- La communication est liée aux sciences séparatives,
- Le doctorant et son encadrant sont membres titulaires du Club, à jour de cotisation.
- Le doctorant s'engage à faire apparaître le soutien ainsi que le logo du Club dans sa communication.

La demande doit être présentée sous la forme d'un fichier ZIP unique rassemblant

- Le CV du demandant,
- Le résumé de la communication,
- Une lettre mentionnant le nom du demandant et de son encadrant membre du Club concerné,
- Si l'acceptation de la communication par le comité scientifique du congrès a été notifiée au demandant, elle sera jointe au fichier. Dans le cas contraire, elle sera envoyée dès réception.

Après examen de la demande, une notification d'acceptation ou de refus sera envoyée au demandant.